

CONSEIL MUNICIPAL n°27 du 28 septembre 2017

Compte-rendu également diffusé sur le site internet de la commune : florimont.fr ou 90046.campagnol.fr.

1. Demandes de subventions pour travaux

Des réunions de travail préparatoires ont eu lieu en mairie pour affiner la liste de travaux à envisager dans la commune, notamment ceux qui mettront les bâtiments communaux aux normes et les rendront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour pouvoir bénéficier des différentes subventions possibles - FIPHFP pour l'accessibilité, Aides du Département, DETR pour les territoires ruraux – nous avons fait établir un certain nombre de devis :

- a) Mise aux normes « Electricité » de la salle : devis ROMITI : 4678 €, devis SODIELEC : 6500 €
- b) Réfection totale des toilettes de la salle, avec nouvelle distribution de cloisons, carrelage, électricité, sanitaire, détection incendie : devis ROMITI 23415 €
- c) Remplacement escalier de secours actuel de la salle donnant sur la place par un escalier en béton : 1870€. Prévoir rampe en sus.
- d) Changement 3 portes d'issue de la salle : cuisine, toilettes vers préau, petite salle vers préau. Devis COULON : 7752 €
- e) Isolation intérieure de la salle avec doublage cloisons placo + peinture. Devis WINTER : 11926 €
- f) Isolation extérieure de la salle. Devis ATZIZ : 41075 €
- g) Nouveau chauffage électrique pour la salle, type aérothermique, par soufflerie, avec 2 unités indépendantes pour les deux salles. Devis ROMITI : 5400 €
- h) Crépi de la partie arrière de la salle. Devis ATZIZ : 7489 €.
- i) Mise en place d'un interphone pour un accueil des personnes à mobilité réduite dans un espace dédié en salle polyvalente. Devis SODIELEC : 2470€. Devis ROMITI : 1173 € audio seulement, 1812 € avec vidéo.
- j) Mise en place d'une rampe d'accès en béton à l'entrée arrière de l'école : 360 €
- k) Création de trois écluses pour la circulation dans la rue de Faverois. Devis COLAS : 7150 €, en faisant nous-même l'apport de terres et l'engazonnement, chiffré 1620 €.
- l) Démolition de la ruine « ex HUMBERT » à côté de la mairie, et récemment rachetée pour la création d'un espace public type aire de jeux pour les enfants. Devis COLAS 13296 €. Autres devis nécessaires.

Le conseil a fait des choix : les projets (e) et (f) sont éliminés ; le projet (k) est considéré comme non prioritaire.

Des dossiers de demande de subvention seront constitués dans la foulée pour les autres travaux. Les décisions définitives seront prises en fonction des sommes allouées. Deux prêts en cours se terminant bientôt, se pose la question d'un nouveau prêt en complément des futures subventions ; question à reconsidérer au moment des décisions définitives sur le calendrier des travaux.

2. Bois : exploitation, débardage, cubage, travaux d'entretien, plantations



Une commission des bois a eu lieu le 27 septembre 2017. Deux coupes prévues en 2018 : parcelles 26 et 30 sur les grand bois. Environ 40000 € de ventes prévues cette année. Les travaux de plantation et d'entretien prévus seront programmés sur plusieurs années. Le garde forestier présentera un programme échelonné de ces travaux au prochain conseil municipal.

Un apiculteur a déposé une demande pour installer des ruches sur le territoire de la commune. Tarifs : 20 € Ht pour le dossier + 5€/ruche/an pour la commune + 5€/ruche/an pour l'ONF. 50 ruches maxi.

3. La chasse communale

La sérénité au sein de l'ACCA Florimont ayant connu quelques turbulences, les problèmes de fonctionnement ont donné lieu à deux réunions, le 30 août et le 2 septembre 2017 avec, entre autres, le président, le maire et une représentante de la chambre d'agriculture mandatée par le président de la fédération départementale de chasse. Un comité a été créé qui a pour mission de remettre de l'ordre au sein de l'association, pour ne pas risquer de se faire retirer le droit de chasse.

4. Cimetière : aménagement du jardin du souvenir et de l'ossuaire

L'entreprise en charge de ces projets ne fonctionne plus à ce jour. Une autre entreprise reprend le marché et propose des devis équivalents. Les travaux se débiteront avant avril 2018 pour bénéficier de la subvention parlementaire déjà accordée.

5. Station de relevage de l'assainissement collectif, vers le grand pont

L'entreprise qui doit effectuer les travaux de mise en sécurité routière de la station de relevage se tourne vers la mairie pour le règlement des travaux. M. Scherrer oppose un refus catégorique, considérant que ces frais sont à intégrer dans le budget du projet global d'assainissement collectif des 3 communes géré par la CCST. Affaire à suivre

6. Proposition de nomination d'un 3^{ème} adjoint

Nos très regrettés J-Marie Stampfli et J-Maurice Leuenberger font cruellement défaut dans la vie de la commune. Il manque une personne désignée pour la coordination des travaux. Le conseil propose l'élection de Pascal Menotti à un poste de 3^{ème} adjoint, avec une indemnité à cinquante pour cent, pour une équité en rapport avec les charges de travail de chacun.

Questions diverses

➤ Travaux réalisés pour l'aménagement de l'entrée Nord du village

Une facture de 6540 € de l'entreprise Daniel Paysage a été réglée pour l'aménagement de l'entrée nord du village : bordures, profilage du bassin de rétention, plantations ...



➤ Point sur l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire fonctionne depuis la rentrée de septembre 2017. Il fonctionne dans le cadre d'un PEDT – projet éducatif de territoire – qui décrit les moyens mis en œuvre et les objectifs de notre offre éducative pour les 3 ans à venir. Une réunion est programmée le 11 octobre 2017 avec des représentants des trois communes de notre RPI pour harmoniser notre collaboration pour l'école et le périscolaire.

➤ Atelier communal

Il était prévu que M. Babé soit absent sur une période importante pour raisons de santé. En attendant il est toujours au travail à la commune, en même temps que M. Schafter qui a un contrat jusqu'au mois de mars 2018.

➤ Présentation « école de la 2^{ème} chance »

Un document sur ce sujet est en dépôt à la mairie et consultable sur demande. Il concerne l'insertion des jeunes de 17 à 30 ans.